

2

0

1

9

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône Alpes

Quelques images de 2019



Festival culturel "Arts des rues de la rue à l'art" à Gières les 21 et 22 septembre
Présentation des créations imaginées et réalisées par des professionnels de l'action sociale et de la culture, des artistes, des bénévoles et des personnes accueillies/accompagnées



Événement à l'Hôtel de Région à Lyon "Acheter et recruter autrement", jeudi 7 mars
Tables rondes, ateliers, stands, rencontres avec des entreprises et des structures d'insertion

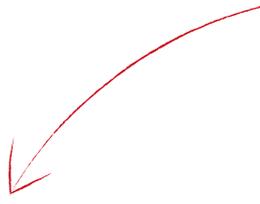


Remise des diplômes aux stagiaires de la formation ETAIE. La formation d'Encadrant Technique d'Activités d'Insertion par l'Économique est un titre qualifiant porté par la Fédération des acteurs de la solidarité. Cette promotion s'est déroulée de mars 2018 à juin 2019



De nouveaux locaux pour le siège régional de la Fédération. Nous nous installons dans le 2^{ème} arrondissement de Lyon, dans le quartier de Confluence. Un achat rendu possible grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire



- **Rapport Moral - Page 4**
- **Plaidoyer et représentations politiques - Page 8**
- **Formations - Page 12**
- **Actions thématiques - Page 15 à 33**

Accueil hébergement insertion - Logement - Page 15

Culture - Page 19

Enfance et famille - Page 23

Insertion par l'activité économique et emploi - Page 24

Participation des personnes accueillies/accompagnées - Page 28

Santé - Page 30

- **De nouveaux locaux pour le siège régional - Page 34**
- **La Fédération régionale en 2019 - Page 35**

Rapport Moral



Francis Silvente
Président de la Fédération des acteurs de la solidarité
Auvergne-Rhône-Alpes

Ce rapport moral introduit le rapport d'activité 2019 mais nous ne pouvons occulter la crise sanitaire, puis sociale et économique que nous traversons depuis le début d'année 2020. Le virus Covid 19 est venu s'ajouter aux inégalités qui infectent notre société. Il confirme, si besoin était, que nous ne sommes pas semblables face aux risques épidémiques, que les inégalités sont cumulatives et viennent se renforcer, s'exacerber : ressources, liens sociaux, accès au logement, à l'emploi, à la santé, à la culture... Il n'est pas acceptable de laisser des personnes sans domicile et cette pandémie est venue le souligner avec d'autant plus de force qu'elle ajoute un enjeu de santé publique : comment adopter des gestes barrières lorsque l'on est à la rue, avec un faible accès à l'eau, au savon, aux distributions de matériels de protection ?

Cette crise sanitaire est venue montrer que l'Etat, lorsqu'il le priorise, peut se doter de moyens pour faire diminuer fortement le sans-abrisme. Même si nous ne pouvons nous satisfaire des conditions dans certains sites d'accueil et sommes attentifs aux non remises à la rue, nous devons saluer l'augmentation importante du nombre de personnes hébergées. La poursuite de la trêve hivernale, l'obligation de conditionner expulsions et toute fermeture de places à des solutions de relogements ou de nouveaux hébergements montrent que ce que hier nous réclamions et qui n'était pas possible, l'est, en partie, devenu. Cet effort national, la redistribution des moyens vers les plus pauvres doit structurer la politique sociale au-delà de la crise sanitaire.

Cette crise est venue aussi rappeler, espérons-le, le rôle et la place du secteur associatif. Nous assistons, depuis plusieurs années à un glissement du partenariat vers la prestation. Il y a une illusion de l'Etat et d'une partie des collectivités locales de pouvoir construire seuls. On oriente, décide et fait mettre en place en oubliant l'initiative associative et sa capacité à répondre aux besoins par sa connaissance forte du terrain et sa capacité rapide d'adaptation. Les prestataires attendent et répondent à la commande publique avec une prise d'initiative limitée, les partenaires anticipent et proposent. Ce sont eux qui se sont structurés, ont agi collectivement, fait appel à une meilleure coordination, ont commandé et acheté des matériels de protection que l'on ne pouvait leur fournir, ils ont rapidement déployé leurs moyens et actions pour limiter les effets du confinement sur les plus en difficultés... Choisir un partenaire plutôt qu'un prestataire c'est aussi accepter, parfois, d'être bousculé pour mieux avancer.

Partenaire exigeant, attentif et constructif au service des plus démunis et de ceux qui les accompagnent telle est la position de notre fédération régionale.

Exigeant sur le respect du droit et des valeurs qui structurent notre secteur en alertant et mobilisant au niveau national et régional sur les échanges de données entre l'OFII et les SIAO et les risques de transformer les établissements en lieu d'assignation et de renforcer une confusion dans laquelle l'hébergement serait le lieu de régulation des politiques migratoires. En raison de la crainte d'un présumé appel d'air, l'insécurité devient une modalité de gestion de l'urgence et, à travers elle, des flux migratoires avec l'espoir que beaucoup se décourageront et que la pression de la demande s'éteindrait d'elle-même. Elle s'associe à des protocoles de tri des publics impliquant un positionnement sur le droit au séjour à partir de critères qui ne relèvent pas de l'action sociale mais des services préfectoraux. Ces postures sont justifiées par « une nécessité de mettre les personnes dans le dispositif le mieux adapté pour eux ». Elles sont en contradiction avec les moyens mis en œuvre comme le fort sous dimensionnement des dispositifs de la Demande d'asile.

Nous avons été exigeants en mettant en question la création de dispositifs CHTI et CHUT sur le Rhône qui venaient mettre à mal les principes d'inconditionnalité et de continuité avec des critères très limitatifs de vulnérabilité. Notre mobilisation, avec d'autres réseaux a permis de mettre en sommeil cette ré-organisation. Mais l'inconditionnalité d'accueil est régulièrement mise en cause. Elle l'est souvent en raison d'une saturation des dispositifs et une augmentation des besoins non pourvus. Nous devons toutefois prendre garde à ne pas intégrer des contraintes qui ne sont pas les nôtres mais celles de l'Etat ou des collectivités se dotant de la compétence hébergement. Ils ont une obligation de résultats et doivent donc prévoir les moyens suffisants pour lutter contre le sans abris (production de logements abordables, augmentation du nombre de places d'hébergement,...). Ce n'est pas une utopie, nous venons d'en avoir la démonstration avec la crise du Covid 19.

Ce principe d'inconditionnalité, pour notre fédération, doit être gardé comme base de mobilisations et actions, comme ligne et horizon politique. Mais il ne peut s'exercer seul.

Il doit s'assortir d'une exigence de qualité des prestations fournies. Il y a là une question sociale mais aussi humaine et humanitaire. L'inconditionnalité ne peut se faire sur le dos des personnes les plus démunies en dégradant leurs conditions de vie déjà très précaires : accueil de jour de nuit, absence d'alimentation, non continuité d'hébergement, ... Nous ne pouvons adhérer au « mais c'est mieux que rien », encore trop souvent entendu.

Nous sommes **attentifs** à la place des personnes concernées par nos actions. Nous nous sommes mobilisés pour que la parole des plus précaires soit prise en compte dans le cadre du Grand débat national de début 2019. Leur participation, à tous les niveaux est la garantie d'une meilleure efficacité des politiques publiques, elle renforce le secteur associatif en rapprochant de sa gouvernance les principales parties prenantes, elle constitue un moyen de retrouver de la solidarité. Elle nécessite un changement de regard. Notre fédération a beaucoup interrogé la notion de pré requis et, par ses actions, réaffirmé une primauté du droit qui nous conduit au développement de programmes tels que le « logement ou l'emploi d'abord ».

Constructifs, nous avons ainsi poursuivi en 2019, l'accompagnement des collectivités et organisations engagées dans les dynamiques du Logement d'abord et de ses pratiques associées : travail pair, politique de réduction des risques, pratique du rétablissement,...

Notre fédération régionale très active et reconnue sur ces sujets, développe ses réflexions sur l'adaptation des dispositifs comme le CHRS, l'un des piliers historiques de notre fédération, et de sa déclinaison « hors les murs ». Nous sommes retenus, dans le cadre d'un appel à projet national, pour conduire ce travail d'ici fin 2020.

La possibilité donnée à chacun d'avoir accès à un travail constitue aussi un axe fort de la fédération. En 2019, nous avons avec les autres réseaux, travaillé pour garantir une meilleure lisibilité, équité et pérennité des structures de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) et nous avons **contribué** à la réforme de ce secteur. Nous soutenons les dispositifs Convergence et Premières Heures qui permettent un emploi à ceux considérés comme en étant les plus éloignés. Nous préparons le déploiement dans notre région du programme Seve qui vient renforcer les liens entre les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique et les entreprises.

Favoriser l'emploi pour tous, soutenir les chômeurs de longue durée, est un enjeu d'autant plus d'importance que nous traversons une crise sociale et économique suite à la pandémie Covid 19. De nombreuses personnes ont perdu ou risquent de perdre leur travail. La massification du chômage pourrait éjecter les plus éloignés de l'emploi des dispositifs de soutien. L'IAE est un levier important pour éviter ces risques d'exclusion durable du monde du travail.

Proposer des actions pour lever les freins qu'ils soient à l'emploi, au logement, à la culture, à la citoyenneté, ... nécessite une approche décloisonnée. La situation sanitaire que nous vivons a confirmé l'intérêt et la plus-value de notre fédération et de son approche transversale et généraliste des questions de pauvreté. Depuis plusieurs années, nos actions dans le domaine de la santé se sont ainsi fortement développées. Ces derniers mois sont venus, là aussi, valider notre ouverture sur cette thématique que ce soit à travers les liens renforcés avec les réseaux santé ou par nos actions en propre : sur les conduites addictives, la santé mentale, le vieillissement,... ou encore notre plaidoyer pour le maintien et le développement d'équipe mobile sanitaire qui ont fait particulièrement leur preuve sur les complémentarités du social et du sanitaire pendant la période de confinement.

Cette vision globale, non segmentée, nous la portons à travers les instances où nous sommes représentés et très actifs, comme au Ceser, au CRHH,... et vous trouverez des exemples de nos contributions dans ce présent rapport d'activité. Elle nous permet aussi, par nos inscriptions dans une grande partie des groupes de travail, de nous **mobiliser et d'alimenter** le plan de stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté dont nous animons l'une des thématiques sur le logement et l'hébergement des familles.

Nous échangeons avec les institutions mais avons souhaité, de plus, porter parole auprès de la société civile. A travers notre festival culturel et citoyen qui s'est organisé en Isère en septembre 2019. A partir aussi de nos rencontres et interventions auprès de particuliers réunis en associations ou collectifs. Ces structures, parfois informelles, au-delà du service direct qu'elles rendent au plus précaires, permettent aussi de lutter contre leur stigmatisation et de faire entendre d'autres voix que celles de la peur, du rejet ou de l'indifférence. Elles sont toutefois moins visibles de par leurs actions qui se sont parfois heurtées à des tentatives de pénalisation (le « délit de solidarité »). Mais ces initiatives sont nombreuses et il nous semble important de mieux les faire connaître, de mieux les rendre visible et d'envisager ensemble comment nous pouvons nous épauler mutuellement pour répondre aux besoins des personnes en détresse.

Depuis 35 ans nous menons des actions pour que s'améliorent les politiques publiques liées à la pauvreté ; nous construisons et diffusons des plaidoyers pour soutenir les personnes dites « défavorisées » et celles et ceux qui les accompagnent ; nous créons, innovons sans cesse pour répondre aux besoins émergents ou non couverts de toutes celles et ceux qui se trouvent en difficultés sociales et personnelles ; nous informons, formons, mettons en réseaux les acteurs sociaux afin de les épauler et pour améliorer l'efficacité des dispositifs d'aide et de soutien.

Mais nous devons aussi adapter nos moyens matériels, les conditions d'accueil et de travail. Nos locaux, rue Raoul Servant à Lyon, même s'ils étaient bien placés, ne correspondaient plus à nos besoins.

Ainsi, notre offre de formation s'est fortement développée, adaptée, diversifiée avec les formations en intra. Nous avons remis, lors de notre journée de rentrée, les diplômes aux stagiaires de la formation Etaie, formation qualifiante qui permet la montée en compétence des encadrants techniques d'insertion. Une nouvelle promotion démarrera à l'automne 2020. En 2 ans, nous avons ainsi doublé le nombre d'heures de formation et le nombre de stagiaires formés.

Pour le Conseil d'Administration, l'axe formation est d'importance car il garantit une partie de notre autonomie financière, il déploie des messages sur nos orientations auprès des personnes formées, il crée une culture de réseau et montre le sérieux de notre fédération. Mais nos locaux étaient excluants, ils ne pouvaient recevoir des personnes à mobilité réduite. Nous ne pouvions plus y proposer de formation car ils n'entraient plus dans les critères de la réforme de la formation professionnelle. Désormais, dans nos nouveaux locaux, rue Smith, nous pouvons accueillir deux formations en même temps.

L'équipe a aussi grandi pour pouvoir intervenir sur l'ensemble de notre grande région sur des sujets aussi divers que l'hébergement, le logement, la santé, l'emploi, la formation, la culture, les démarches participatives et inclusives, le numérique, les migrations, la veille sociale, ... sans oublier nos actions de plaidoyer auprès des institutions mais aussi du « grand public ».

Nous avons donc besoin de plus de surface de bureaux et d'accueil et nous sommes heureux désormais de vous accueillir dans cette nouvelle maison où nous avons emménagé à l'automne 2019. Vous y trouverez une fédération, un partenaire exigeant, attentif et constructif. Vous le constaterez de nouveau à la lecture d'un rapport d'activité particulièrement dense. Un partenaire qui reconnaît ce qui est fait mais rappellera toujours qu'il reste tant à faire.



PLAIDOYER ET REPRÉSENTATION POLITIQUE

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est un acteur majeur dans la construction des politiques publiques mais également dans l'action de plaidoyer afin d'interpeller les élus, les représentants de l'Etat, les citoyens dès que l'actualité le nécessite. Cette action de plaidoyer s'inscrit toujours dans une démarche de défense des personnes les plus fragiles et de soutien aux professionnels qui les accompagnent tout au long de l'année.

- **En 2019, la principale action de plaidoyer a concerné plus particulièrement le département du Rhône concernant des modifications de l'organisation de l'offre d'hébergement**

Sous couvert de réorganisation de l'offre d'hébergement et de fluidification des parcours, l'état (DDCS) a souhaité mettre en place des nouveaux dispositifs, nommés CHTU - Centre d'hébergement temporaire d'urgence, remettant en cause la continuité de l'hébergement, en dépit du cadre législatif.

De plus, des critères très restrictifs, basés sur la "vulnérabilité des personnes", revenaient à priver des personnes du droit à un accueil inconditionnel. Cette gestion de la pénurie des places d'hébergement et la remise en cause de ces principes (inconditionnalité et continuité) aurait eu un effet extrêmement délétère pour des personnes déjà très fragilisées.

"Selon ces critères de vulnérabilité, une famille à la rue avec un enfant d'un an et 1 jour, une femme enceinte de 3 mois, ou une personne de 75 ans isolée et non atteinte de maladie grave ne pourront plus se voir attribuer de place d'hébergement. Doit-on supposer qu'une femme non statutaire enceinte de 5 mois aura moins de chance d'être prise en charge au titre de la vulnérabilité qu'une femme statutaire enceinte de 5 mois ?"

Alertés par cette situation, les acteurs associatifs présents dans le Rhône (Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, Cimade, Uriopss...) ont écrit au Préfet du Rhône, ainsi qu'au Président de la Métropole de Lyon, au Président du Conseil départemental du Rhône et à la directrice départementale de la cohésion sociale.

Face à ces annonces et à la crainte de voir la mise en application de cette nouvelle configuration de l'accès à l'hébergement d'urgence, le collectif Hébergement en danger a organisé une manifestation le 28 novembre à Lyon, mobilisation soutenue par la Fédération régionale.

Cette manifestation qui a réuni plus de 300 personnes à Lyon a porté ses fruits puisque que le Ministre du logement Julien Denormandie a finalement demandé au préfet de surseoir à cette réorganisation. Il faut rappeler que le Code de l'action sociale et des familles indique que toute personne en détresse doit avoir accès à un hébergement d'urgence et doit pouvoir y demeurer jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée.



Plusieurs articles sont parus dans différents média suite à cette action :

« Notre métier, ce n'est pas de filer un duvet aux gens qui ont besoin d'un hébergement. On ne veut pas compter les morts. » Amélie, travailleuse sociale dans le Rhône, est inquiète. Ce jeudi, elle participe à la grève lancée par un collectif d'associations pour protester contre les nouvelles directives préfectorales sur l'hébergement d'urgence. Cet après-midi, elle et ses collègues marcheront en direction de la préfecture, où ils doivent être reçus. Libération, 28/11/2019

« Nous, travailleurs sociaux, nous allons devenir des agents de sélection et de discrimination, s'alarme Amélie. Notre boulot est d'aider les gens, pas de les remettre à la rue. Là, on attaque profondément l'éthique de notre profession. Est-ce que vous imaginez demander à une infirmière de ne plus faire de piqûre ? ». « On ne va rien fluidifier. On nous demande purement et simplement de faire du tri, poursuit Arthur, travailleur social. 20 minutes, 26/11/2019

Soutenus par la fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes, des grévistes comme Francesca, travailleuse sociale en centre d'hébergement, dénoncent des "mesures illégales car l'hébergement est, par la loi, inconditionnel et continu." Elle ajoute que dans le code de l'action sociale et des familles, "l'accueil est là pour toute personne qui se trouve en détresse et à la rue. Un autre article dit qu'une fois hébergée, une personne ne peut plus être mise à la rue." Radio scoop, 28/11/2019

Vendredi matin, au cours d'une réunion nationale sur le plan froid à Paris, le Ministre du logement a été plus directif. Aux associations, notamment regroupées au sein de la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), il a indiqué « qu'il a demandé au préfet de surseoir à la nouvelle organisation envisagée et d'organiser dans les prochains jours des concertations avec les associations ». Ainsi le rapporte le cabinet de Julien Denormandie. Contactée, la préfecture du Rhône ne fait évidemment aucun commentaire. Rue 89, 02/12/2019

Représentations régionales : En tant qu'acteur majeur du secteur social et reconnu par les financeurs et les partenaires de l'emploi, de l'hébergement, de la santé... la Fédération régionale est présente dans plusieurs instances de représentations. Ces instances sont des espaces de débats et de construction des politiques publiques.

- **Participation au CRHH - Conseil Régional de l'Habitat et de l'Hébergement / CHAL Commission pour l'habitat et l'accès au logement**

La FAS est membre du bureau du CRHH et représente les adhérents sur tout ce qui concerne les politiques locales. C'est un espace d'échange sur l'actualité et les politiques publiques.

C'est aussi un espace de plaidoyer notamment lors des plénières en Préfecture en présence des représentants de l'Etat, élus des villes et métropoles et des départements.

Au bureau du CRHH sont présentés les Plans Départementaux pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), les Offices publics de l'Habitat (OPH).

Lors des plénières de la CHAL plus orientées vers les publics précaires, sont présentées des thématiques comme le logement d'abord ou l'Intermédiation locative, la participation des personnes concernées...



FOCUS

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER)

Il s'agit de l'Assemblée consultative régionale, qui contribue à l'expression de la société civile de la région. Il est placé auprès du Conseil régional, organe délibératif, et de son président. Les deux assemblées constituant l'institution « la Région ». La Fédération régionale dispose d'un poste de conseiller dans le 3ème collège -associations- poste occupé par Patrick Bédiat, Vice-Président de la Fédération régionale.

Depuis mai 2018, la Fédération participe aux travaux de la commission 3 : orientation, éducation, formation et parcours professionnels, avec pour thème de travail : « l'orientation » et aux travaux de la commission 5 dont la Fédération est membre du bureau : « Solidarité, inclusion sociale et santé » avec pour thème de travail : " Les aidants "

En 2019, la Fédération a participé à deux groupes de travail avec pour thèmes : " les énergies décarbonnées " et " territoires Zéro chômeurs " évaluation et perspectives de développement dans la région. Ce dernier groupe a été mis en place suite à la demande conjointe de la représentante d'ATD quart-monde et du représentant de la Mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE), avec le soutien du collège 3.

L'action réalisée en 2019

L'action principale de la Fédération au CESER est de développer un plaidoyer sur les thématiques de la lutte contre les exclusions dans toutes ses dimensions économiques, sociales mais aussi environnementales et ainsi faire admettre cette question dans chaque échange et avis. Le représentant de la FAS en lien avec d'autres acteurs du secteur de l'exclusion (ATD quart-monde, Secours Catholique, Secours populaire) contribue aux débats lors des plénières, et dans le cadre des commissions.

Les interventions en plénière

Extrait de la contribution "on mange quoi demain" vers un système alimentaire durable en Auvergne Rhône-Alpes »

" Notre fédération voit dans cette contribution l'opportunité de rappeler que les personnes en situations de difficultés sociales et économique sont les premières impactées par la consommation d'aliments de mauvaise qualité (produits ultra transformés, produits contenant des additifs, pesticides etc.). Ces modes de consommation le plus souvent contraints par des raisons économiques ont des réels impacts de santé publique (carence et ou obésité, maladie cardiovasculaire, diabète etc. touchant des personnes de plus en plus jeunes) "



Nous pouvons considérer que manger « sain » est un droit et comme éléments de prévention permettrait d'éviter des coûts sociaux importants. C'est pourquoi il nous paraît important qu'une offre de qualité, garantie par des cahiers des charges rigoureux, soit accessible par son prix à tous.

L'éducation alimentaire nous semble aussi contribuer à une meilleure consommation moins subie et plus diversifiée.

Nous proposons que la Région, exerçant la compétence des lycées, finance des projets d'éducation à l'alimentation et fasse bénéficier de la gratuité des cantines aux lycéens et lycéennes dont les parents perçoivent un minima social ou bénéficient de l'aide sociale. Pour les établissements de notre région associant collège et lycée une concertation pourrait se faire avec les Conseils Départementaux afin d'harmoniser ce dispositif.

Les personnes les plus exposées ont souvent des difficultés importantes de mobilité, particulièrement en milieu rural mais pas seulement. Dans le cadre de circuits courts, la Région pourrait renforcer son action et favoriser l'organisation de réseau de distribution de proximité : notamment dans les aides apportées aux collectivités dans l'installation de commerces de proximité en centre bourg.

Contribution sur « Les Aidants »

Au titre du collège 3, Patrick Bédiat a rédigé et présenté la contribution

Un éclairage particulier a été réalisé sur les jeunes aidants qui se trouvent confrontés aux difficultés de concilier leur vie d'adolescent, leur scolarité, leurs loisirs.

Ces jeunes se retrouvent pris dans des relations affectives complexes qui impactent leur développement, leurs études et leur vie personnelle.

Cette situation justifie l'éclairage particulier effectué par la commission. En effet leur situation suppose un accompagnement global des associations, comme l'association JADE, mais aussi une réelle reconnaissance par l'éducation nationale et la Région afin que des aménagements soient apportés dans leurs scolarités et ou leurs apprentissages, dans leur "vie d'adolescent".

" Chacun et chacune d'entre nous a été ou sera en position d'aidant, une place difficile à tenir tant elle exige de la disponibilité bienveillante, de l'engagement en temps et financier. Une place qui modifie les rapports à l'autre dans une relation intra familiale complexe. Cette expérience souvent isolée nous marque émotionnellement pour toujours.

C'est pourquoi, l'accompagnement d'une personne âgée dépendante repose sur une bonne coordination des aidants familiaux et proches, des professionnels, toujours avec la volonté d'inscrire la personne âgée au centre de cet accompagnement en répondant à ses besoins mais aussi à ses désirs."



FORMATIONS

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est organisme de formation et propose chaque année des formations à destination des professionnels, sur des sujets en lien avec les thématiques de notre secteur.

Ces formations sont réalisées aussi bien en inter session qu'en intra, pour plusieurs personnes d'une même structure.

Ces formations non diplômantes permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et d'approfondir ainsi ses ressources et outils dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Par ailleurs, en parallèle de cette offre de formation, la Fédération régionale a coordonné une action de formation qualifiante qui s'est achevée en 2019 : la formation ETAIE. Cette formation d'Encadrant technique d'activités d'insertion par l'économie s'est déroulée de mars 2018 à juin 2019 et a permis à 12 stagiaires de recevoir leur diplôme.

Les formations non qualifiantes

En 2019, concernant notre offre catalogue de formation, 26 sessions de formation ont été organisées, représentant 69 journées de formation.

Au total, 305 personnes ont été formées, provenant de 50 structures différentes, dont 208 personnes issues de 27 associations adhérentes et 97 personnes issues de 23 associations non adhérentes.

Ces chiffres sont en réelle augmentation comparativement aux données des années précédentes, marquant la Fédération comme un acteur de la formation clairement identifié sur le territoire régional.

La distinction entre les sessions en intra (formation réalisée dans une structure pour ses salariés) et les sessions inter (formation réalisée hors structure pour des professionnels de plusieurs structures) est particulièrement significative : en effet, 230 personnes se sont formées via des sessions en intra, ce qui représente 45 jours de formations, pour un total de 18 sessions réalisées.

Ces chiffres reflètent bien l'évolution des formations dispensées par la Fédération, avec notamment l'intégration des formations sur le rétablissement et le pouvoir d'agir, reposant sur des projets globaux de structures et réalisées essentiellement en intra, dans une logique de changement des pratiques.

Les thématiques sur lesquelles les professionnels ont été formés en 2019 sont :

- L'Insertion par l'Activité Economique et emploi, 79 personnes formées
- Pouvoir d'agir et rétablissement : 139 personnes formées, notamment dans une dynamique de changement des pratiques institutionnalisée par les structures concernées
- Travail social et accompagnement des publics : 87 personnes formées



FOCUS

Formation

Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement

La formation à l'approche du rétablissement s'intègre dans une démarche d'acculturation en lien avec les projets « logement d'abord » et sa déclinaison « un chez soi d'abord ». L'objectif est de permettre aux professionnels travaillant dans le champ médico-social d'acquérir les principes d'un accompagnement orienté autour du rétablissement, c'est à dire :

- Promouvoir le développement du pouvoir d'agir des personnes
- Orienter les décisions vers le choix des personnes
- Baser l'accompagnement sur les espoirs et les rêves
- Adapter sa posture professionnelle au contexte et à la vie des personnes
- Avoir comme objectif d'augmenter les capacités et la qualité de vie des personnes

11 sessions de formation ont été réalisées en 2019, principalement dans le cadre de formation en intra, permettant à des équipes entières de professionnels de se former dans le cadre d'un changement des pratiques.

Cette formation s'est également déroulée dans le cadre d'un appel d'offre pour lequel la Fédération régionale avait été retenue. Celui ci consistait à réaliser des formations à destination des professionnels du secteur Accueil hébergement insertion et des professionnels de la Métropole de Grenoble à la dynamique du rétablissement.

Plusieurs sessions de formation ont été réalisées, à destination des travailleurs sociaux et des cadres, 48 professionnels ont été formés.

Cette formation est construite autour de plusieurs temps forts, à la fois théoriques et pratiques : rappel de l'historique du mouvement, les principes de base et les concepts, les outils comme la multiréférence, le travail pair, le partage d'expériences, la conduite du changement, ce que cette approche modifie dans l'organisation d'une structure.



Le « rétablissement » est un concept anglo-saxon qui trouve son origine dans des mouvements d'usagers des années 1980 et 1990, qui prônaient la reprise du pouvoir d'agir (empowerment) et la défense des droits. Il désigne un cheminement personnel visant à se réappropriier sa vie et se réinsérer dans la société. Pour les soignants, ce modèle suppose un accompagnement sur le long terme, axé dès le départ vers l'autonomie de la personne.

Les intervenants sont issus d'un organisme de formation dédié aux pratiques orientées rétablissement.



- **La formation qualifiante ETAIE**



Cette formation en alternance s'inscrit dans une démarche visant à accompagner les structures dans l'amélioration de leurs pratiques professionnelles pour l'encadrement et dans l'accompagnement des salariés en insertion par la professionnalisation des encadrants technique d'insertion. La promotion 2018-2019, lancée en mars 2018, s'est terminée en juin 2019 par le jury de fin de formation et la remise des diplômes en octobre 2019.

Les objectifs de cette formation étaient la montée en compétences des SIAE et de leurs professionnels, qui passe indéniablement par leur professionnalisation. La formation ETAIE répond à ce besoin collectif et permet d'améliorer la qualité des parcours d'insertion et de professionnaliser la SIAE par la montée en compétences des encadrants techniques.

13 stagiaires avaient intégré la promotion en 2018, finalement 12 stagiaires se sont présentés devant le jury en juin 2019. La remise des diplômes a eu lieu lors de la journée de rentrée des adhérents en octobre 2019, en présence des formateurs.

Quelques retours sur l'impact de la formation pour les encadrants et les structures

- *J'ai une meilleure compréhension et interprétation des enjeux, situations, contextes, ...*
- *Apport de pratiques nouvelles et d'outils très complets / connaissances théoriques et vocabulaire enrichi*
- *Je sais me remettre en question sur mon travail / J'analyse plus les situations : recherche des causes et des freins*
- *Evolution de l'accompagnement des salariés : savoir pourquoi, comment et avec de bonnes pratiques*
- *Apport de la formation et outils questionnés par la structure*
- *Suite à la formation, volonté de la SIAE de faire évoluer ses pratiques*



Les stagiaires diplômés



Les formateurs : Claire Amurat, François Jousserandot et Marie Claire Gallin Martel, avec Emmanuelle Tello, coordinatrice régionale ETAIE



ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION - LOGEMENT

Présentation des principales actions sur ce secteur en 2019

- **Assistance à maîtrise d'ouvrage, logement d'abord Grenoble : en partenariat avec l'équipe du Working First X de Marseille**

En 2019 la Fédération a accompagné la métropole de Grenoble dans le cadre d'une AMO dédiée à la formation logement d'abord et un accompagnement au changement des pratiques.

La métropole de Grenoble est un territoire de mise en œuvre accélérée du logement d'abord, l'accompagnement se déroule en deux phases. Il est reconduit en 2020.

Phase 1 : Formation des équipes des associations l'Oiseau Bleu et le Relais Ozanam dans le cadre de la création d'une plateforme logement d'abord

- Trois jours de formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement » pour les salariés du projet
- Pour la même équipe, nous avons mis en place des séjours d'immersion de 3 jours par personne dans des sites dits « logement d'abord »
- Pour ces deux associations, nous avons également proposé une formation « Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions », à destination des cadres et administrateurs

Quatre demi journées d'accompagnements réalisées par la Fédération ponctuent cette première phase. L'objectif est de réunir l'ensemble des professionnels dédiés au projet de plateforme. L'accompagnement intègre une sensibilisation aux politiques publiques, avec des échanges sur les contraintes ressenties, un travail autour des freins et des projections idéales pour finir sur des propositions concrètes. Un temps de débat après les séjours d'immersion ont permis de réajuster la première phase du projet.

Phase 2 : Formation des travailleurs sociaux de la métropole de Grenoble et du conseil départemental

Les personnes ciblées sont soit des professionnels de dispositifs d'accompagnement en logement soit des personnes ciblées pour devenir des « ambassadeurs » locaux du logement d'abord.

- Trois jours de formation « Renforcer le développement du pouvoir d'agir par l'approche du rétablissement »
- Une journée à destination des cadres pour l'évolution des pratiques professionnelles dans les institutions.
- 6 demi-journées d'apports théoriques autour des principes du logement d'abord. Ces temps de formations sont organisés à deux voix avec la métropole de Grenoble en écho, pour la mise en œuvre concrète sur le territoire.



- **Suivi et accompagnement à la mise en œuvre des dispositifs Un chez soi d'abord - Acte 3**

En 2019, la Fédération a poursuivi son accompagnement, soutenue par l'Agence régionale de santé AURA, à la mise en place des dispositifs « un chez soi d'abord » et à la mise en place d'outils pour favoriser l'évolution de pratiques professionnelles.

Ce travail s'est articulé autour de plusieurs projets :

- Après deux années de travail des porteurs de projets, soutenus par la Fédération, le démarrage des sites Un chez soi d'abord de Lyon et Grenoble avec un suivi de la mise en place durant les premiers mois d'installation
- Représentation de la Fédération lors du comité de pilotage national pour l'essaimage du dispositif dans les territoires semi-urbains
- Une déclinaison locale de ce travail d'essaimage avec une prochaine ouverture à Saint Etienne et potentiellement à Clermont-Ferrand
- Accompagnement au changement des pratiques : poursuite de la formation rétablissement et réaménagement du catalogue de formation

- **Animation de l'axe 4 du plan de stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté**

La Fédération est co-animatrice sur l'axe hébergement et logement des familles, surpeuplement et précarité énergétique. Elle co-anime donc un groupe de travail au côté de Martine Chanal qui représente la Métropole de Lyon.

L'objectif était de présenter un « état des lieux » lors de la conférence régionale le 13 juillet 2019 et d'élaborer une feuille de route à la fin de l'année 2019.

Trois groupes de travail ont été organisés, représentant les associations de la région et les têtes de réseaux. La commission hébergement-logement a de son côté travaillé à la validation opérationnelle de cette feuille de route orientée "logement d'abord".



FOCUS

Journées dans la Drôme - Présentation du logement d'abord et sa mise en oeuvre dans le département

En 2019, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de la Drôme a sollicité la Fédération pour la réalisation de trois journées de formation/action logement à destination des associations du département. Christian Laval, sociologue et spécialiste de la thématique, est intervenu en fil rouge lors de ces 3 journées aussi bien dans le déroulé que dans l'animation.

80 personnes ont assisté à chacune des journées, qui se sont déroulées en trois actes, élaborés en lien avec la DDCS et les adhérents du département :

Jour 1 : Le logement d'abord c'est quoi ? de la pratique aux politiques publiques

Avec la participation des représentants de la Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abri, de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement et de la FAS nationale

Jour 2 : Le logement d'abord dans la Drôme : une mise en oeuvre possible

Avec les interventions de Christian Laval et René Dutrey, secrétaire national du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées. Les projets logement d'abord de la région ont été présentés sous la forme d'une foire inter-réseaux. Ainsi nous avons observé un temps d'échange et de retours d'expériences nous permettant de réajuster le contenu de la troisième journée.

Jour 3 : Quels modèles associatifs pour la mise en oeuvre du logement d'abord : de projet associatif à une stratégie collective

Deux tables rondes ont permis aux acteurs locaux de prendre la parole. La première sur la question de l'adaptabilité d'une politique nationale aux réalités territoriales. La seconde sur les initiatives et expériences dans la Drôme, les éléments à partager pour la mise en oeuvre du Logement d'Abord.



Ces trois journées de formation-actions ont permis de penser la question du logement d'abord sur un territoire engagé mais ne faisant pas partie des territoires pilotes. Ces journées ont été possibles grâce à l'engagement du directeur départemental de la cohésion sociale, très investi à nos cotés pour l'organisation et le contenu. Il faut également souligner l'implication des associations, nécessaire pour mettre en place une nouvelle organisation locale. Ces trois journées ont permis de faire émerger des projets concrets en discussion entre les associations, les services déconcentrés de l'état et la Fédération.



• Les actions menées en inter-réseaux

Travail sur les règlements intérieurs des pensions de famille

Suite à une commande de la DRDJSCS, pour la réalisation d'une étude sur les règlements intérieurs des pensions de familles, une réponse commune au côté de la Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL) et de Solidaires pour L'Habitat (SOLIHA), avec l'appui de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE), a été acceptée. C'était une opportunité pour les trois réseaux, la question des règlements intérieurs nous permettant de travailler, par extension, celle du droit et de la place des personnes accompagnées.

Ce travail s'est déroulé en plusieurs actes :

- L'analyse des règlements existants
- Des temps d'échanges avec des personnes logées et des professionnels
- Une journée de travail coopératif avec les associations de nos trois réseaux avec l'intervention et l'appui de Maître Adeline Firmin, avocate au barreau de Lyon.
- La réalisation d'un guide tutoriel pour la rédaction des règlements intérieurs

Nous avons également associé plusieurs partenaires : Aralis, membre du réseau Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO), le réseau Santé Mentale France, la Délégation Inter-ministérielle de l'Hébergement et l'Accès au Logement (DIHAL), la fondation Abbé Pierre, les réseaux nationaux.

Travail sur le fond de sécurisation pour l'Intermédiation locative (IML)

La FAPIL propose depuis plusieurs années un fond de sécurisation pour l'intermédiation locative dans la région AURA. Avec la politique publique du logement d'abord, cette question devient fondamentale pour notre réseau. Nous avons fait le choix au côté de la FAPIL, SOLIHA et l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHA) de travailler la mise en place d'un nouveau fond à destination de l'ensemble de nos réseaux et partenaires.

Après une première proposition collective infructueuse à la DRDJSCS, celle-ci est revenue vers nous fin 2018 pour travailler la création d'un fond en 2019, son règlement et ses modalités d'utilisation.

Travail avec le collectif d'interpellation inter-réseau

L'année 2019 est aussi marquée par la création du collectif d'interpellation inter-réseaux. Il s'agit d'une fusion régionale entre l'ancien Collectif des associations unies AURA et le réseau Alerte local. Ce collectif se réunit une fois par mois. Les thématiques sont définies en fonction de l'actualité et visent à cibler les sujets pour lesquels un plaidoyer collectif est nécessaire.

Le collectif interpelle l'Etat, les élus et les acteurs du secteur sous la forme de courriers ou de communiqués de presse mais aussi lors des séances plénières des CRHH où le collectif occupe une place plus forte aujourd'hui.



CULTURE

CULTURE

Qu'est ce que la culture apporte :

Renforcement de l'estime de soi - Reconstruction de l'identité -

Une meilleure motivation dans son projet personnel -

Amélioration de la relation entre l'intervenant social et la personne accompagnée -

Sortie de l'isolement - Réponse à certains besoins spécifiques

Comment la Fédération régionale répond à cette nécessité d'intégrer la culture dans l'accompagnement social, de la promouvoir auprès des professionnels, des partenaires, des financeurs, des personnes concernées ?

Avec la commission culture régionale qui existe depuis janvier 2016, la Fédération travaille avec ses adhérents mais aussi des artistes à la construction commune de projets et d'actions pour développer et renforcer la place de la culture dans le champ social.

Depuis son démarrage en 2016, la commission travaille plus spécifiquement 2 actions qui ont eu lieu en 2019 :

- **La formation avec un programme sur l'accompagnement et le développement de projet culturel**
- **Le festival « arts des rues de la rue à l'art » avec des créations réalisées par des professionnels du social et de la culture, des bénévoles et des personnes concernées**

La formation « accompagner et développer un projet culturel » s'est déroulée sur 2 jours en juin, au musée d'art contemporain de Lyon. Cette formation a la particularité d'être immersive.

En effet, Hassan, artiste écrivain, poète, slameur est intervenu une demi-journée auprès des stagiaires qui ont participé à une mise en pratique artistique : jeux de rôles, écriture spontanée, récit...

Par ailleurs, des éducateurs et des personnes concernées sont intervenus en tant que formateurs en racontant leurs expériences à travers des mises en scène théâtralisées, afin de mettre en relief les difficultés à développer un projet culture dans une structure mais aussi pour identifier les solutions à mettre en œuvre.



Dominique et Mickael ont rappelé qu'il ne fallait pas laisser la culture s'échapper, qu'il fallait la rattraper, la suivre à tout prix car elle est importante pour son bien-être personnel.

Sabrina a témoigné sur son expérience en tant que comédienne, qui lui a permis de reprendre confiance en elle, de trouver un objectif de vie, la culture c'est aussi un moyen de s'affirmer, de comprendre ce qui nous anime, et ainsi d'être mieux armé pour faire face aux problèmes de logement, d'emploi, de santé...

Eva et Magali ont fait part de leur expérience en tant que professionnelles, des difficultés à motiver les personnes à participer à des actions culturelles. Cela se fait petit à petit, c'est une construction lente et progressive, il faut accepter de se voir opposer des refus, ne pas abandonner et inventer des techniques qui permettront aux personnes de s'intéresser puis d'être parties prenantes dans la création.

La direction régionale des affaires culturelles (DRAC), Cultures pour tous, une association qui promeut l'accès à la culture pour tous les publics, et la Mission insertion culture de Lyon sont également intervenues pour présenter leurs actions culturelles, en lien notamment avec les publics en précarité.

Accueillis par le musée d'art contemporain, les participants ont également assisté à une visite des expositions par un médiateur.





CULTURE



FOCUS

Festival culturel "Arts des rues, de la rue à l'art"

Ce festival s'est déroulé les 21 et 22 septembre 2019 à Gières, qui a de nouveau accueilli le festival, après la 1ère édition en 2017.



Musique, danse, lecture, chant, théâtre, court-métrage...différents projets artistiques ont été présentés pendant les 2 jours du festival.

Ce festival est la conclusion d'un travail de plusieurs mois dans 7 associations de la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec la co construction de projets culturels mêlant des professionnels et bénévoles du champ social et du champ culturel et des personnes accueillies/accompagnées.

Acteurs et spectateurs des projets ont pu découvrir, se rencontrer, échanger, partager avec comme fil commun la culture et l'art.

Ont participé au festival : Adoma à Andrézieux Bouthéon (Loire), CCAS de Grenoble (Isère), Collectif 31 à Annonay (Ardèche), La Rose des Vents à Bonneville (Haute-Savoie), LAHSO à Lyon (Rhône), Le Relais Ozanam à Echirrolles (Isère), Renaître à Saint-Etienne (Loire). La compagnie "les givrés" de Valence (Drôme) a animé les 2 journées

Cette mosaïque a été réalisée grâce à la participation des personnes présentes au festival.

Chaque personne était libre de choisir la partie de son corps qu'elle souhaitait pour être prise en photo.

En effet, souvent les personnes refusent que l'on photographie leur visage, par pudeur, par timidité, à cause de complexe, par crainte de diffusion sur des réseaux sociaux...

L'objectif était de laisser le choix, sans aucune obligation, de montrer qu'on peut mettre en valeur quelque chose de soi, autre que son visage



Certaines créations ont également été présentées lors d'événements (défilé de carnaval, anniversaire associatif, représentation dans le cadre d'un festival...) dans les communes dans lesquelles sont implantées les associations porteuses de projets. Cela a permis de valoriser le travail des participants, non seulement auprès de professionnels et partenaires locaux mais aussi auprès des habitants.



CULTURE

• Le programme Respirations

En 2019, la Fédération régionale s'est lancée dans le programme Respirations, programme co-porté par la Fédération des acteurs de la solidarité, cultures du coeur et les petits débrouillards.



Ce programme, dont la coordination est financée par la Direction générale de la cohésion sociale, concerne les familles, enfants et jeunes en situation de précarité, d'exclusion et d'isolement.

Il s'articule autour de 2 axes :

Des projets de territoire d'investissement social par la culture artistique, scientifique et citoyenne. 3 actions sont concernées :

- Le temps des vacances : accès à des activités et aux séjours pour favoriser la socialisation et l'émancipation des enfants, en partenariat avec l'agence nationale des chèques vacances
- La transformation des lieux d'hébergement en espaces de culture et de citoyenneté
- L'accès aux ateliers de loisirs dans le temps périscolaire pour les enfants des structures d'hébergement

La professionnalisation des intervenants sociaux et des acteurs culturels pour :

- Transformer les pratiques
- Faire monter en compétences les travailleurs sociaux
- Créer des liens et du réseau entre professionnels du secteur social et du secteur culturel

Respirations est un programme qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il a démarré en 2019 dans 5 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Ile de France, Pays de la Loire, Occitanie, La Réunion et doit se mettre en oeuvre jusqu'en décembre 2022.



ENFANCE
FAMILLE



ENFANCE ET FAMILLE

En 2018, la Fédération a produit une contribution à la stratégie de lutte contre la pauvreté, avec des revendications pour lutter contre la reproduction des inégalités : 0 enfant à la rue, 0 famille séparée en raison de la précarité, 0 jeune sorti du système scolaire sans qualification, 0 enfant sans solution d'accueil, 0 enfant en rupture d'accompagnement au passage à la majorité

La commission enfance et famille régionale s'inscrit dans cette démarche. La commission se réunit environ 4 à 5 fois par an, elle réunit des adhérents qui accueillent des familles et des enfants. Elle a notamment comme objectif de faire le lien avec le groupe d'appui national, aussi bien pour les actualités et politiques sur ces thématiques, les projets mis en oeuvre et les actions d'interpellation et de plaidoyer.

La commission a aussi un rôle :

- De mise en lien avec les politiques publiques nationales qui concernant la petite enfance et la parentalité
- D'appropriation et de diffusion des projets en lien avec le programme Respirations
- De veille sur les liens entre le secteur social et celui de la santé
- De veille concernant les ruptures de droit et les besoins identifiés par les structures

Les enjeux de la commission sont multiples et s'articulent avec plusieurs acteurs intervenant dans les champs de l'enfance et de la famille :

- Des actions à soutenir en terme de soutien scolaire pour les enfants en structure d'hébergement
- La convention avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales a été reconduite, et doit faciliter les liens entre adhérents et CAF au niveau local
- Lien avec les violences intrafamiliales



INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

L'insertion par l'activité économique permet aux personnes très éloignées de l'emploi de retrouver le chemin du travail, par l'intermédiaire de contrats à temps partiel. Ces salariés en insertion bénéficient pendant toute la durée de leurs contrats d'un accompagnement socio professionnel et de formations leur permettant de se perfectionner à un métier pour acquérir des compétences .

A la Fédération des acteurs de la solidarité, ce sont principalement les ateliers chantiers d'insertion (ACI) qui emploient ces publics et les accompagnent dans leur démarche d'insertion. Les activités proposées par les ACI sont multiples : maraîchage, recyclerie/ressourcerie, prestations de service, fabrication de meubles ou fabrication textile, etc...

Les principales actions réalisées en 2019 l'ont été dans le cadre d'une plateforme inter-réseaux, avec les autres acteurs de l'IAE dans la région : Coorace, Chantier Ecole, Fédération des entreprises d'insertion. Les actions de cette plateforme sont financées par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

La Fédération régionale a également organisé une journée sur la réforme de l'IAE, avec Coorace et Emmaüs France.

- **Action numérique**

Une des actions développée sur l'axe numérique visait à accompagner à l'inclusion numérique dans l'IAE avec la réalisation d'un état des lieux et l'identification de relais vers les dispositifs de droit commun dans les territoires.

En effet, l'accès aux outils numériques est un élément déterminant d'inclusion au même titre que le logement, la santé, l'emploi. Si cette évolution sociétale impacte bien évidemment les salariés qu'accompagnent les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), elle est également déterminante dans le positionnement stratégique et économique des structures d'insertion.

L'état des lieux portait sur les territoires suivants : Métropole de Lyon, Métropole de Clermont, Nord Isère, Drôme Ardèche et Haute-Loire.

Cependant, en avançant dans les recherches, il s'est avéré pertinent et indispensable d'ajouter dans l'état des lieux le territoire régional, pour les dispositifs pouvant être mobilisés sans contrainte territoriale (outil en ligne, etc.) Pour cela, chaque réseau a été contributeur, avec une centralisation des informations réalisée par la Fédération des acteurs de la solidarité.

Sur chaque territoire des rencontres et/ ou des contacts téléphoniques avec les porteurs de dispositifs numériques ont été réalisées par les réseaux IAE concernés.



Pour cette phase se terminant en décembre 2019, un outil a été réalisé "100% connecté", avec l'appui de Christine Arnault, stagiaire pendant 6 mois à la Fédération régionale.

Cette action a nécessité de nombreux temps d'échanges, aussi bien avec les acteurs du numérique sur les territoires, les prestataires envisagés pour la réalisation de l'outil, les réseaux de l'IAE engagés dans le projet. Le travail se poursuit en 2020 avec la mise à jour de l'outil incluant de nouveaux territoires (Ain, Allier, Cantal, Loire, Savoie, Haute-Savoie).

- **Journées d'échanges départementales entre encadrants techniques d'insertion (ETI) et conseillers insertion professionnels (CIP)**

Cette action vise à développer les échanges et produire des éléments de connaissances afin de favoriser la montée en compétences des salariés chargés de l'encadrement et l'accompagnement des publics.

Pour cette action, 4 départements ont été concernés : l'Ain, l'Allier, le Cantal et l'Isère, avec pour chaque journée, une organisation et une animation en binômes avec 2 réseaux présents.

La Fédération régionale a co animé les rencontres en Isère, avec la Fédération des entreprises d'insertion :

- Le 12 septembre 2019 : une demi-journée en présence de 16 personnes qui ont choisi de travailler sur la thématique "Communication et respect de l'autre en SIAE"

- Le 29 novembre 2019 : une journée d'animation par un prestataire extérieur sur la thématique identifiée "Communication et respect de l'autre en SIAE - interculturalité en entreprise, communication et posture professionnelle". 18 professionnels de l'IAE étaient présents

- Le 20 décembre 2019 : une journée de co-construction du guide des bonnes pratiques avec 17 participants



Organisation d'un événement à l'Hôtel de Région de Lyon Acheter et recruter autrement

L'Insertion par l'Activité Économique souffre trop souvent d'un déficit d'image auprès du grand public, et notamment des entreprises. L'objectif de cette journée était de faire connaître et reconnaître l'IAE auprès des entreprises des territoires de la région Auvergne – Rhône-Alpes.

La mobilisation des SIAE, des entreprises et des partenaires de l'IAE était un élément clé dans la réussite de cette action.

L'objectif ambitieux de 100 entreprises mobilisées a été atteint, cela essentiellement grâce à :

- L'intégration dans le COPIL de réseaux et syndicats d'entreprises
- Un groupe de travail dédié à la mobilisation des entreprises : composé d'acteurs régionaux et territoriaux, ce groupe a permis à la fois de sensibiliser des entreprises intervenant à l'échelle régionale aussi bien que des PME/TPE locales
- La mobilisation du réseau d'entreprises DEMAIN : la proximité territoriale des partenaires locaux du réseau a permis un travail de sensibilisation des entreprises
- Des invitations ciblées par LinkedIn : une page spéciale était dédiée exclusivement à l'évènement, des relais par certains réseaux et salariés de l'IAE ont permis une large diffusion
- Une large diffusion par mails, sur les réseaux sociaux, sites internet

Cet événement a été rendu possible grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs :

- Des personnalités représentatives de l'IAE à l'échelle nationale qui souligne la capacité de mobiliser en région les grands acteurs nationaux
- Monsieur Benevise, directeur régional de la DIRECCTE et Madame Pernod-Beaudon, Vice-Présidente de la Région AuRA
- Les 5 réseaux de l'IAE et les associations et collectifs départementaux

Plus de 350 personnes ont assisté aux tables rondes et ateliers proposés tout au long de la journée, et ont pu visiter les stands des SIAE.



Table ronde avec notamment la présence de Louis Gallois, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité



Accueil des participants dans le hall de l'Hôtel de Région



Stand proposé par une structure



• Journée inter-régionale "Contribution à la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique"

Pourquoi cette journée ?

Le 30 novembre 2018 fut lancé le Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi (CIE) chargé notamment de faciliter l'embauche de 100 000 personnes supplémentaire en parcours d'insertion jusqu'en 2022 suite aux annonces de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Ce CIE, préconisé par le Rapport Borello de janvier 2018 en remplacement du Conseil National de l'IAE, avait pour mission de formuler des recommandations en matière d'inclusion dans l'emploi de ceux qui en sont le plus éloignés notamment en vue de préparer une réforme de l'IAE.

COORACE, Emmaüs France et la Fédération des Acteurs de la Solidarité, partenaires de longue date, ont souhaité lancer une grande concertation en région afin de recueillir la parole des acteurs de terrain, et d'émettre des propositions qui répondent aux enjeux de leurs membres et des territoires. Ce travail collectif national était aussi un moyen pour les professionnels de terrain de faire cause commune lors d'une journée et de pouvoir partager autour des défis de demain en matière d'inclusion dans l'emploi.

Ainsi les participants de 3 régions, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté et Provence Alpes Côte d'Azur ont pu échanger au cours d'ateliers, autour de 4 thématiques :

- Renforcement des parcours et de l'accompagnement
- Inclusion et développement économiques des territoires
- Evaluation des modèles économiques
- Simplification des processus et outils de pilotage



Plusieurs journées ont eu lieu dans d'autres régions. Les travaux des différents participants ont permis de faire remonter des préconisations, dont certaines ont été reprises pour la rédaction du rapport sur le "Pacte d'ambition pour l'Insertion par l'Activité Economique - Permettre à chacun de trouver sa place" remis le 10 septembre 2019 par Thibault Guilluy, Président du CIE à Muriel Pénicaud, Ministre du travail.



PARTICIPATION DES PERSONNES ACCUEILLIES/ACCOMPAGNÉES

La Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes est fortement engagée dans plusieurs actions visant à permettre aux personnes en précarité, en exclusion de s'exprimer sur des sujets qui les concernent, sur des sujets de société comme la santé, l'environnement, l'emploi...mais aussi de contribuer à des travaux de recherche, de formation, à des débats et des instances de concertation et de décision.

Ces actions regroupent la participation :

- **A des instances en lien avec les politiques publiques** de la santé, de l'hébergement, de l'habitat, de l'emploi...avec la prise de parole de délégués ou de représentants des personnes accueillies/accompagnées
- **A des groupes ou des collectifs dans lesquels des préconisations sont élaborées par les personnes elles-mêmes**, suite à des constats et des besoins identifiés sur différents sujets : accès aux soins, aux droits, au logement, mobilité, fracture numérique, éducation, bien-être...
- **A des journées et des réunions thématiques**, pendant lesquelles les personnes accueillies/accompagnées, les salariés en insertion peuvent apprendre de nouvelles choses et ainsi avoir plus de connaissances et d'informations sur les sujets qui les concernent

Mais ces actions, au-delà d'une simple participation à des réunions, collectifs, événements...sont également des actions de co construction, avec d'autres acteurs issus de secteurs différents (travail social, recherche, formation...). Dans ce cadre, les personnes accueillies ou l'ayant été apportent leur savoir, leurs idées et leur expérience, au même titre que les professionnels.

Collectif SOIF de Connaissances - Organisation de 3 journées de formation en Ardèche, auxquelles ont participé des collectivités locales, des structures d'accueil et des organismes sociaux. Pour chaque session, plus de 20 personnes (profils variés, dont personnes concernées) ont participé. Un bilan de la formation a été réalisé : les objectifs de la formation ont été atteints et les retours étaient très positifs. L'ambition est de réaliser une 4ème journée en 2020.

Le Collectif SOIF réunit des chercheurs, des professionnels de l'action sociale, des formateurs en école de travail social et des personnes ressources (personnes en précarité ou ayant connu l'expérience de la précarité). Les savoirs universitaires et expérientiels sont ainsi réunis pour une construction d'actions qui prend en compte l'ensemble des parties prenantes concernées.

Participation au Conseil régional des personnes accueillies/accompagnées et au Groupe de travail 14 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la précarité. La participation au CRPA se matérialise par une co-animation des ateliers lors des plénières, la présence aux réunions du Comité de pilotage régional qui élabore le programme des plénières, l'appui à la réalisation du journal annuel

Mise en réseau et essaimage des initiatives locales ou départementales : plate-forme iséroise de soutien à la participation, Comité D-BASE dans la Drôme, sensibilisation à la participation pour l'ensemble des services de LASHO à Lyon.



Journée "Regards sur la participation" le 21 mai 2019 à Lyon

70 personnes ont participé (de tous profils et de l'ensemble de la Région) et 6 intervenants différents :

- **Le réseau Entourage**, qui crée du lien social pour lutter contre l'isolement des personnes à la rue, grâce à des actions de solidarité
- **Le Conseil Régional des personnes accueillies/accompagnées**, qui réunit des personnes accueillies/accompagnées en structures sociales et des intervenants sociaux, pour débattre de sujets d'actualité en lien avec les préoccupations des personnes en précarité
- **Le Comité D-Base**, délégation de bénévoles et d'acteurs sociaux engagés, qui regroupe des associations de la Drôme, qui s'investit pour que les besoins et les demandes des personnes en précarité soient pris en compte dans la construction des actions et des projets en lien avec le territoire
- **La Plateforme Iséroire de soutien à la participation**
- **Le Collectif des flous furieux**
- **Le collectif SOIF de connaissances**, qui travaille à la construction de modules de formation pour les étudiants en école de travail social et pour les collectivités, associations qui souhaitent se lancer dans une démarche de mise en œuvre de la participation.

Cette journée était l'occasion de présenter la diversité des initiatives possibles en matière de participation, avec des niveaux de participation différents, de la simple présence jusqu'à la co construction.

L'animation de la journée a été orchestrée par l'association Scicabulle, qui accompagne les démarches collectives et les acteurs éducatifs, en privilégiant les méthodes d'animation participative et le transfert de compétences, pour permettre à chacun de s'exprimer, de participer et de s'approprier des contenus dans les actions collectives.



Les participants ont été invités à réagir à des questions en lien avec les différentes interventions. Les réponses ont montré que la perception de la participation n'est pas la même selon qu'on soit une personne accueillie, un intervenant sociale, un cadre... Chacun a sa vision de la participation, ce qu'elle représente, jusqu'où doit-elle aller ?



SANTÉ

Les actions santé de la Fédération ont été très variées, entre organisation et co organisation de journée, participation à des groupes de travail, animation et coordination de projet avec des partenaires. Voici la synthèse des différentes actions réalisées en 2019

- **Journée interdépartementale Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie, Isère) - L'accès à la Santé des plus précaires en question - Le 21 mars 2019 à Saint Alban Leysse en Savoie**



55 personnes ont assisté à cette journée

Paule Tamburini, directrice de l'association la Sasson et administratrice à la Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne Rhône Alpes a introduit la journée en revenant notamment sur l'importance de lutter contre les inégalités sociales de santé.

Plusieurs interventions se sont succédées tout au long de la journée :

- **L'équipe de la Fédération régionale a proposé des définitions de la notion de santé et son évolution depuis 1936.** De la santé qui était synonyme de ne pas être malade physiquement jusqu'à la santé qui prend en compte 3 dimensions interdépendantes les unes des autres : physique, mentale et sociale.

- **L'accès aux soins via l'accès aux droits**, par Florence Pinon, assistante sociale pour Médecins du Monde Grenoble

- **La relation « personnes en situation de précarité-médecins »**, avec le Docteur Bruno de Goër, médecin à la PASS et au service de médecine Carcérale-Addictologie au Centre Hospitalier Métropole Savoie, sur les représentations des médecins et des personnes en situation de précarité. Puis, le Point Précarité Santé (PoPS) 38, service de l'association l'Oiseau Bleu, a ensuite présenté la démarche de construction d'outils dans laquelle il s'inscrit pour favoriser le lien entre les personnes en situation de précarité et les professionnels de santé.

- **Les facteurs de renoncement aux soins : comment les expliquer, comme agir ?** avec Héléna Revil, chercheuse à l'Observatoire des Non recours aux droits et services (ODENORE) et Bodo Krüger, formateur au Collectif Soif, personne ressource

La journée s'est terminée avec des ateliers sur les thèmes : Communiquer auprès des personnes précaires : la littératie en santé - Education et promotion de la santé : illustration avec des projets nutrition - Les campagnes de prévention et promotion de la santé nationales : comment se les approprier



Formation-Action : Accompagnement des acteurs d'accueil et hébergement à la thématique des addictions

Depuis 2015, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Auvergne Rhône-Alpes en partenariat avec la Fédération Addiction et l'ANPAA porte un programme de Formation-action à destination des professionnels des structures de l'Accueil-Hébergement Insertion. Entre 2015 et 2018, il s'agissait d'un premier CPOM signé avec l'Agence Régionale de Santé AuRA.



L'objectif était de favoriser l'accès à la prévention et à la réduction des risques pour les publics accueillis et accompagnés dans les dispositifs de l'accueil Hébergement-Insertion de la Région.

En 2019, le premier programme s'achevait, la FAS, l'ANPAA et la Fédération Addiction ont réalisé un bilan et une enquête auprès des structures parties prenantes afin d'envisager une suite. La plus-value de ce programme pour les structures qu'elles soient du champ de l'AHI ou de l'addictologie ne faisaient pas de doute.

L'Observatoire Régional de la Santé a réalisé un bilan qualitatif permettant de souligner les points forts du programme :

- Une meilleure connaissance des trois associations et de leur travail : capacité à travailler ensemble
- Amélioration des connaissances et des pratiques des travailleurs sociaux des CHRS et accueils de jour
- Diffusion d'une culture commune sur la question des réductions des risques
- Changements organisationnels pour certaines structures, permettant la prise en compte des addictions
- Tissage de nouveaux partenariats entre structures
- Mise en place d'actions et de projets avec les personnes accueillies/accompagnées

Des points d'amélioration et de vigilances ont néanmoins été identifiés : couverture territoriale et communication, s'assurer en amont de l'engagement des acteurs et établissements, avoir une approche spécifique pour les structures AHI en milieu rural pour réduire les inégalités géographiques d'accès aux soins des publics reçus, sensibiliser l'ensemble des équipes de manière adaptée au sein des établissements...



A partir de ces retours, et en lien avec l'ARS les moutures d'un second programme se sont dessinées. En septembre 2019, une Convention Pluriannuel d'Objectifs et de Financement (CPOF) a donc été signée pour la période allant de septembre 2019 à décembre 2022 « Accompagnement des conduites addictives et Précarité : favoriser l'articulation des parcours ».

En 2019, des réunions de présentation et de définition des actions à développer sur les territoires ont été lancées au sein des départements. 2020, sera donc l'année de lancement des premières actions.

• **Projet de Portail Ressources Précarité Santé**

En 2019, le Réseau Social Rue Hôpital, Médecins du Monde et la Fédération des acteurs de la solidarité Aura ont rassemblé leur énergie pour construire un projet visant à « Rendre lisible les dispositifs de soins, d'accès aux soins de droits communs et d'accompagnements sociaux afin de faciliter la prise en charge globale des personnes en situation de grande précarité en Région Auvergne-Rhône-Alpes ».

Ce projet est issu des échanges des membres du Réseau Social Rue Hôpital (Réseau qui s'étend sur la Métropole de Lyon), face au constat d'un accès difficile aux professionnels de santé du droit commun pour les personnes en situation de grandes précarité.

Le Réseau Social Rue Hôpital a constitué des groupes de travail auxquels se sont associés Médecins du Monde et la Fédération. A partir de ces groupes de travail, trois niveaux d'actions ont été définis :

- **La création d'un outil numérique ressource** à destination des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, ambulatoires et hospitaliers. L'outil vise à faciliter la prise en charge des publics précaires par les professionnels de santé

- **La sensibilisation/échange de pratiques des professionnels de santé** : construction d'un module de formation « la prise en charge des patients en situation de vulnérabilité sociale » à partir de l'outil numérique ressource

- **La constitution d'un réseau de partenaires médicaux et paramédicaux ressources**, pour les situations complexes, en mobilisant notamment des professionnels volontaires exerçant en centres de santé et Maisons de Santé Pluri-professionnelle

En 2019, il s'agissait de construire le projet, de le présenter à des partenaires et de potentiels financeurs. Nous avons ainsi rencontré l'Union Régionale des Professionnels de Santé, les animateurs de la Stratégie Pauvreté, l'ARS, des Fondations.

La fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement a accordé un financement pour l'aide au démarrage du projet. En 2020, nous entrerons donc dans une phase opérationnelle. La recherche de financement sera également poursuivie.



- **Participation à des comités d'organisation de journées en 2019, soutien dans l'animation d'ateliers**

Journée organisée par Labo-cités, Fabrique Territoires Santé et le CCOMS (Centre National de Ressources et d'Appui aux Conseils Locaux de Santé Mentale) : «La santé mentale des habitants des Quartiers Politique de la ville », le 4 juin 2019 à Bron

La Fédération a été invitée par Labo-cités à participer au comité d'organisation aux côtés de l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé) AuRA, du Psycom, de Fabrique Territoire Santé, du CCOMS (Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé). Au cours de cette journée, la Fédération a également animé un atelier « Logement/habitat » où deux dispositifs en lien avec la santé mentale et l'habitat ont été présentés : **Le projet un « Toi(t) d'abord »** par l'association la Sasson (Savoie) et **le projet 10 000 logements accompagnés** par l'Equipe mobile de Précarité et Logisens (Cantal).

Journée organisée par ISM Corum et Santé Migration Alsace « Prévenir les discriminations pour plus d'égalité en santé », le 10 décembre 2019 à Lyon

Au cours de cette journée il s'agissait de :

- Sensibiliser l'ensemble des professionnels sur les risques de stigmatisation et de discrimination dans les secteurs de la santé, du social et du médico-social
- Diffuser les expériences menées en Auvergne Rhône-Alpes qui vont dans le sens de la prévention des discriminations dans ces secteurs
- Identifier des pistes d'actions pour l'avenir

La Fédération a participé au comité d'organisation de la journée et animé un des ateliers avec France Assos Santé sur le thème "Construire des propositions d'actions vers plus d'égalité en santé, impliquant/ ou à l'initiative des usagers/usagères".

- **Autres actions : participation à des instances et groupes de travail**

Participation au Comité Régional pour la définition du Programme régional de Lutte contre le Tabagisme (ARS)

Participation aux réunions du groupe santé de la stratégie nationale de de prévention et de lutte contre la pauvreté

Participation au groupe d'expression directe animé par France Asso Santé. Ce groupe s'est constitué en 2018 avec des personnes accompagnées et structures associatives. Il s'agissait alors de contribuer à l'élaboration du PRAPS 2018-2023. En 2019, les participants ont choisi de continuer le travail autour du PRAPS par la participation à son évaluation. Les modalités de l'évaluation sont à formaliser mais l'interpellation directe des instances de santé est privilégiée.

De nouveaux locaux pour le siège régional !

Le siège de la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes a intégré de nouveaux locaux en septembre 2019. Nos bureaux sont désormais situés au 63 rue Smith, dans le 2ème arrondissement de Lyon, dans la quartier de Confluence, entre Rhône et Saône.

Ces locaux sont notamment équipés d'une grande salle, modulable en 2 espaces distincts, afin d'accueillir des formations, des réunions, des commissions, des instances, ainsi que des temps de travail avec adhérents et partenaires.

L'achat de ces locaux a été rendu possible grâce à une subvention d'investissement octroyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



Les bureaux vides à la précédente adresse, au 13 rue Raoul Servant, dans le 7ème

Phase de travaux dans les nouveaux locaux



Les travaux sont terminés, les espaces sont prêts !
accueil-salle de formation/réunion-bureau

Les membres du Conseil d'administration en 2019

Dans le collège administrateurs bénévoles

Maryse Bastin
Patrick Bédiat, Vice-Président
Elisabeth Besson
Jean-Jacques Bosc
Jany Guillot
Fernand Gannaz
Michel Jacob
Serge Laurens
Maud Morel, secrétaire adjointe
Michelle Outemmin
Philippe Thibergien



Dans le collège salariés non cadres

Patricia Bultheel
Régis Durris
Béatrice Gindre
Loïc Grivel
Maxime Linossier
Paola Pradier

Les délégués départementaux

Stéphane Bour
Véronique Cappe
Jean Marc Daveine
Alain Galland
Sarah Klanjberg, Vice-Présidente
Paule Tamburini

Dans le collège salariés cadres

Mathieu Angotti
Luc Chambolle
Yvan Couriol
Yannick Lucot, trésorier adjoint
Philippe Rayé
Francis Silvente, Président
Chrystel Tarricone
Alexis Vaussenat

Dans le collège personnes bénéficiaires de l'action de la Fédération

Marie Rose Cirasaro
Jacques Foucard
Bodo Kruger
Fatma Zohra Messaoudene
Dominique Virlogeux

L'équipe salariée de la Fédération régionale



Delphine Charlet,
chargée d'administration
et de communication
coordination action
culture-Respirations



Emmanuelle Tello,
coordinatrice régionale
emploi/IAE/formations/ETAIE



Christèle Hervagault,
chargée de mission santé



Pascale Blanchetière,
déléguée régionale



Christine Arnault,
stagiaire action
numérique



Alexandra Vaudatin,
chargée de missions
transversale



Fanny Gagnaire,
coordinatrice régionale
AHI/logement d'abord

En 2019, nos actions ont été soutenues par :

- Agence régionale de santé
- Clermont Auvergne Métropole
- Direction départementale de la cohésion sociale, Drôme
- Direction générale de la cohésion sociale
- Direction régionale des affaires culturelles
- Direction régionale et départementale jeunesse sport et cohésion sociale
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Fédération des acteurs de la solidarité
- Grenoble Alpes Métropole
- Région Auvergne-Rhône-Alpes





Fédération
des acteurs de
la solidarité

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith, 69002 Lyon



https://www.facebook.com/pg/Federationsolidariteaura/posts/?ref=page_internal



www.federationsolidarite-aura.org